Santé Québec Estrie – CHUS

Aide-mémoire – Gestion d'une éclosion

Mesures recommandées en milieux de vie pour aînés lors d'une éclosion gastroentérique ou d'infections respiratoires

Pour les recommandations complètes *: se référer à l'outil correspondant à votre milieu :* Respiratoires RI-SAPA et unités de soins en RPA *ou* Guide PCI en RPA.

Communication

- ☐ En présence de **cas symptomatiques**, aviser votre intervenant de 1re ligne.
- ☐ Nommer un responsable de la gestion de l'éclosion au sein du milieu.
- ☐ Installer les affiches indiquant qu'une éclosion est en cours aux entrées du bâtiment ainsi qu'aux portes, ascenseurs et escaliers du secteur touché.
- ☐ Aviser les résidents, leur famille, les visiteurs et les proches aidants de l'éclosion et des consignes préventives à suivre.
- ☐ Selon la situation, collaborer à un comité de gestion d'éclosion.
- ☐ Selon la situation, une visite de soutien pourrait être organisée (décision prise par le comité de gestion d'éclosion).

Auprès des cas symptomatiques et des contacts étroits

- ☐ Identifier les cas symptomatiques et les contacts étroits
- ☐ Remplir et mettre à jour une grille de surveillance des cas symptomatiques et des contacts étroits. Assurer un suivi quotidien de la situation avec votre intervenant de 1re ligne.
 Voir les modèles sur Santé Estrie, section Santé publique de l'Estrie/Menaces à la santé
- ☐ Appliquer la précaution additionnelle requise selon les symptômes présents :
 - Gastro-intestinaux ou respiratoires : « Gouttelette/Contact ».
 - COVID-19 confirmé avec IMGA : « Aérien/Contact » (se référer à votre intervenant de 1re ligne)
 - Autres situations : se référer aux guides de PCI ou à votre intervenant de 1re ligne

 Pour plus de détails sur la durée des précautions additionnelles et les critères de rétablissement, voir les documents appropriés.
- ☐ L'équipe traitante assure l'évaluation et les suivis recommandés auprès des cas symptomatiques selon leur condition clinique.
- ☐ Si requis, effectuer un dépistage.
 - Si disponible et selon les symptômes, prévoir un dépistage antigénique rapide (TDAR) ou un test en laboratoire (TAAN) pour la COVID-19, selon les ordonnances en vigueur. Vérifier l'indication de faire un test TAAN pour l'influenza/VRS avec prescription auprès du médecin traitant.
 - Au besoin, les résidents autonomes en RPA peuvent prendre rendez-vous sur Clic Santé.
- ☐ Valider si les cas symptomatiques ou les contacts étroits peuvent recevoir un traitement/prévention antiviral pour la COVID-19 ou pour l'influenza.
- ☐ Si une consultation médicale hors RPA est requise, aviser le centre receveur du statut infectieux du résident et de l'éclosion.
- ☐ Recommander aux résidents d'appliquer les gestes pour limiter la transmission des maladies respiratoires infectieuses.
 Recommander également aux résidents de consulter la page Symptômes d'allure grippale et gastro.
- ☐ **COVID-19** – Valider avec l'intervenant de 1re ligne si le cas symptomatique répond aux critères d'immunosuppression de l'INESSS. Si c'est le cas, valider auprès du médecin traitant son statut immunitaire, la durée d'isolement recommandée et le traitement antiviral à administrer.

Santé Québec

Auprès des résidents asymptomatiques sur l'étage en éclosion

- ☐ Maintenir une distanciation de 2 mètres entre les personnes (ex. : au salon ou en salle à manger).
- ☐ Rehausser l'hygiène des mains aux 4 moments.
- ☐ Recommander le masque dans les aires communes par les résidents si indiqué.
- ☐ Faire la surveillance des symptômes chaque jour.
- ☐ Si possible, aérer les lieux en ouvrant les fenêtres.
- ☐ Activités, incluant les repas :
 - Gastroentérite : suspendre les activités sociales ou de groupes;
 - Respiratoire : appliquer une gradation des mesures pour la gestion des activités sociales ou thérapeutiques.
- ☐ Si transfert/rendez-vous, aviser le centre receveur du statut infectieux de l'usager et de la présence d'une éclosion sur son étage.

Auprès des visiteurs

- ☐ Respecter les mesures de prévention dans tout le milieu, incluant le port du masque de procédure si indiqué.
- ☐ Si une affiche de précaution additionnelle est en place, porter les équipements de protection individuelle (ÉPI) requis pour cette chambre.
- ☐ Rehausser l'hygiène des mains lors de l'entrée et la sortie de l'étage et des chambres.
- ☐ Demander de reporter la visite si le visiteur a des symptômes, sauf pour des raisons humanitaires ou en contexte de fin de vie.
- ☐ Autant que possible, limiter les déplacements dans le bâtiment.

Auprès des travailleurs

- ☐ Procéder à une autosurveillance des symptômes.
- ☐ Si présence de symptômes, aviser rapidement son supérieur. Le personnel de Santé Québec-Estrie - CHUS, doit en aviser son gestionnaire et communiquer avec le service PRRBSST.
- ☐ Si un test de dépistage est requis, prendre rendez-vous sur Clic Santé.
- ☐ Appliquer les recommandations quant au retrait ou à la réaffectation possible des travailleurs symptomatiques.
- ☐ Offrir aux travailleurs des séances de formation et d'information sur les mesures en vigueur.
- ☐ Demander aux travailleurs de soutenir les familles/visiteurs/proches aidants dans l'application des mesures de PCI.
- ☐ Appliquer les mesures de PCI incluant le port du masque de procédure dans l'unité en éclosion et dans le milieu conformément aux recommandations en vigueur.
 - Travailleurs hors milieu de soins : se référer à la CNESST : CNESST-Maladies respiratoires infectieuses
 - Travailleurs en milieu de soins ou qui donnent des soins, voir les documents appropriés.
- ☐ En tout temps, appliquer les pratiques de base et les mesures d'hygiène et étiquette respiratoires.
- ☐ Stabiliser le personnel sur l'unité en éclosion et, si possible, prioriser en début de tournée les résidents sans symptômes et, ensuite, ceux avec symptômes.

Mesures environnementales

- ☐ Jusqu'à la fin de l'éclosion, rehausser la désinfection des chambres en précaution additionnelle, des aires communes et des surfaces fréquemment touchées (réf : Annexe 1 (page 34) du Guide d'hygiène et salubrité et exemple de feuille de route) (réf : Hygiène et salubrité dans les milieux vie RPA ,RI et CHSLD).
- ☐ Valider que le produit désinfectant utilisé détient un numéro DIN et répond aux normes de Santé Canada.
- ☐ S'assurer régulièrement d'un inventaire suffisant de matériel requis (masque, blouse, gants, désinfectant, etc.).
- ☐ Si du matériel doit être partagé, désinfecter le matériel entre chaque utilisation (ex. : matériel de soins/ jeux de loisirs, etc.).